



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN DE LA MAI

MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE



#25

Décembre 2024

ÉDITO DU CHEF DE LA MAI

L'année 2024 touche à sa fin. La baisse du nombre d'adoptions internationales continue dans le monde. En France également : alors que l'on comptabilisait 176 adoptions internationales en 2023, le nombre en 2024 devrait être d'une centaine.

Cet effondrement de l'adoption internationale dans le monde est une réalité qui a débuté il y a une vingtaine d'années et que les différents pays d'accueil et d'origine accompagnent chacun selon des modalités différentes. S'il est trop tôt pour dire ce qu'il en adviendra en 2025, tout laisse à penser que l'évolution n'est pas

encore stabilisée : une poursuite de cette baisse semble probable en France et dans le monde, d'une façon générale.

En France, l'année 2024 aura notamment été marquée par la publication, en mars, du rapport interministériel sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France et, à cette occasion, par la reconnaissance par le Gouvernement de manquements collectifs. Demandé par le Gouvernement, l'avis conjoint du Conseil national de l'adoption (CNA) et du Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP) sur les 28 recommandations du rapport a été transmis fin octobre aux ministères concernés. Cet avis conjoint constitue une nouvelle étape importante.

Gageons que 2025 sera une année marquée par les suites qui seront données à ce rapport et à cet avis conjoint concernant les pratiques illicites dans l'adoption internationale et la problématique de la recherche des origines.

SOMMAIRE

Édito du chef de la MAI	1
Nouvelles du monde	2
Nouvelles des partenaires	3
Le Kiosque	5



D'ici là, toute l'équipe de la MAI vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Yves Teyssier d'Orfeuil
.Chef de la Mission de l'adoption internationale



NOUVELLES DU MONDE

Atelier régional sur l'adoption internationale : retour d'expérience sur la mise en œuvre effective de la Convention de La Haye de 1993 en Afrique



Du 13 au 15 novembre 2024, s'est tenu à Lomé (Togo), le cinquième atelier francophone Retours d'expérience sur la mise en œuvre effective de la Convention de la HCCH de 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (CLH93), organisé par le Bureau Permanent de la HCCH, avec le soutien technique du Ministère de l'Action

Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme du Togo et avec le soutien financier de la MAI.

L'atelier a réuni une soixantaine de participants représentant 11 Parties contractantes à la CLH93 (l'Angola, le Bénin, le Burundi, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, le Sénégal, le Togo, et la France, représentée par le Chef de mission et la chargée de mission Expertise juridique), une Partie non contractante (Cameroun), une organisation intergouvernementale (UNICEF Togo) et une organisation non gouvernementale (SSI Côte d'Ivoire).

À cette occasion, les Etats ont échangé sur la manière dont les autorités de leurs pays respectifs ont mis en œuvre les Conclusions et Recommandations de l'atelier précédent qui s'était tenu à Abidjan. Puis ils ont ensuite discuté des bonnes pratiques et des défis dans la mise en œuvre et le fonctionnement de la CLH93 en échangeant, grâce à des présentations et à des exercices pratiques, sur des thèmes tels que l'adoptabilité, la subsidiarité et l'apparentement, les pratiques illicites et les aspects financiers de l'adoption internationale, la spécificité des adoptions intrafamiliales, le suivi post-adoption ou encore la recherche des origines.

Ces trois jours auront permis aux Etats de renforcer leur connaissance de la CLH93, mais également de tisser des liens avec leurs homologues de la région.

➔ Lire les [Conclusions et Recommandations](#) adoptées lors de l'atelier.

Moratoire sur l'adoption internationale au Québec

Fin novembre, le Québec a suspendu l'adoption internationale. Les dossiers non accompagnés par un organisme agréé et les demandes en cours ne sont pas concernés, tandis que les nouvelles demandes accompagnées par un organisme autorisé pour l'adoption ne sont plus acceptées.

Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (3-6 décembre 2024)



Dans le cadre des travaux de la Conférence de la Haye de droit international privé, le Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale a tenu sa quatrième réunion, du 3 au 6 décembre 2024. Cette session qui s'est tenue en présentiel à la Haye et également en ligne a été suivie par 39 participants de 19 pays d'accueil et d'origine, ainsi que 3 organisations

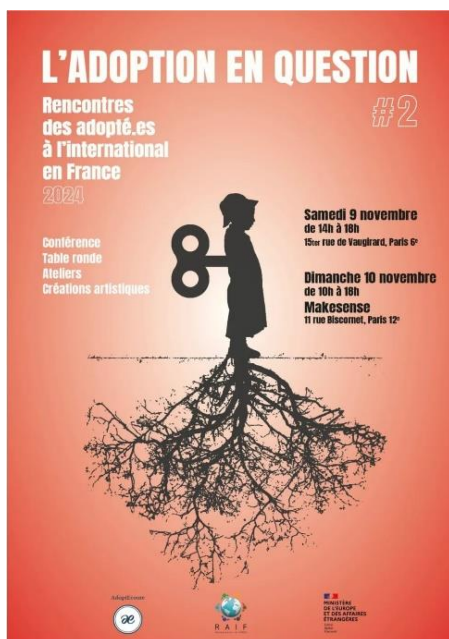
internationales ayant le statut d'observateurs : l'UNICEF, Inter Country Adoptee Voices (ICAV) et le Nordic Adoption Council (NAC). La participation en présentiel de pays d'origine a été permise par la contribution financière de l'Italie.

Conscients des risques directs et indirects liés aux contributions, dons et projets de coopération, les participants se sont accordés sur la nécessité d'élever les normes en vue de renforcer la transparence et la fiabilité des procédures d'adoption internationale.



NOUVELLES DES PARTENAIRES

L'adoption en question



Les associations RAIF et AdoptEcoule ont organisé des rencontres sur le thème « L'adoption en question », les 9 et 10 novembre. La rencontre de l'après-midi du 9 novembre s'est tenue au Sénat, à l'invitation du Sénateur Xavier Iacovelli, membre du Conseil national de l'adoption (CNA). La présidente du Conseil national de l'adoption, Monique Limon, a présenté l'avis conjoint CNA-CNAOP. Hélène Laffitte-Reynaert a présenté ses recherches sur « les expressions numériques des personnes adoptées d'origine étrangère en France ». Une table-ronde à laquelle a participé la MAI, ainsi que Sandrine Pepit, responsable du SSI-France, l'historien Fabio Macedo et Julien Joncheray, adopté d'Inde, a permis de faire un point sur l'adoption internationale aujourd'hui, les pratiques illicites et la recherche des origines. De nombreuses questions ont été soulevées par le public, notamment au sujet des pratiques illicites.

Racines coréennes



La MAI a participé à la journée « Des racines & des adoptions », organisée le samedi 30 novembre par l'association Racines coréennes. La table ronde « Adoptions illégales, de quoi parle-t-on ? », animée par Hélène Lafitte, doctorante en histoire de l'adoption internationale, a réuni Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, Emma Boudet, doctorante et chercheuse en droit international au Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le droit humanitaire de l'université Paris Panthéon-Assas (Paris II) et Aurélie Touvé, fondatrice du collectif Droit

des adoptés de Corée (DAC). Sophie Darcq, lauréate du prix révélation ADAGP-Quai des Bulles 2023, prix spécial du jury Angoulême 2024, a présenté sa bande dessinée « Hanbok ». Une table ronde, animée par la journaliste Tiana Salles, a réuni des témoignages sur la recherche des origines. Des artistes, Soleil Bangba et Laure Badulfe Rajavtar, ont partagé leurs questionnements à travers leur pratique artistique.

Séminaire "Autour des origines, histoires de familles" AFA-CNAOP



La MAI a participé au séminaire AFA-CNAOP les 25 et 26 novembre et a eu l'opportunité de présenter l'actualité de l'adoption internationale et le projet RACINE mis en œuvre par le Service Social International (SSI) France, avec le soutien financier de la MAI. Ce séminaire, qui a réuni de très nombreux services départementaux, a également été l'occasion d'une présentation par les présidents du Conseil national de l'adoption (CNA), Monique Limon, et du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), Pierre Delmas-Goyon, sur l'avis conjoint CNA-CNAOP consacré au rapport interministériel sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale. Ainsi qu'une présentation

par l'AFA et le CNAOP de la réflexion concernant un service public de recherche des origines.

Webinaire sur la recherche des origines organisé par le Service Social International (SSI)

Le SSI France et le Centre international de référence (CIR) ont organisé conjointement, le 5 décembre, le webinaire « Garantir un espace de soutien aux adoptés et à leurs familles pendant le processus de recherche des origines ». Cet exercice de sensibilisation, en anglais, à destination des autorités centrales et professionnels concernés par la recherche des origines, a réuni environ 80 participants et a été l'occasion d'évoquer le projet RACINE et ses déclinaisons à l'étranger, notamment en Bulgarie et au Sri Lanka. Un deuxième webinaire devrait être organisé, en français, le 9 janvier 2025.

Célébration des 100 ans du Service Social International France



Le SSI France a célébré les 100 ans du Service Social International (SSI), le 16 décembre 2024, au Musée Social, en présence, notamment, de professionnels ayant traversé l'histoire de l'organisation en France et de représentants des Autorités centrales pour les conventions de La Haye de 1980 (enlèvement d'enfants), de 1993 et

de 1996 (protection des enfants), ainsi que pour le Règlement de Bruxelles II ter.

Deux tables rondes sont revenues sur les accomplissements du SSI en faveur de la réunification des familles séparées par les frontières, en présentant les 100 ans d'histoire de l'organisation et en échangeant sur le rôle du SSI comme réponse aux défis actuels et à venir.

Les participants ont également pu découvrir, à l'occasion de cet événement, l'exposition "A travers temps et frontières", qui revient sur l'histoire du SSI. L'exposition se tient jusqu'au 25 janvier à Genève.

Dissolution du GIP AFA

La MAI a participé à la dernière Assemblée générale de l'Agence Française de l'Adoption (AFA), le 18 décembre, au siège social de l'Agence, ainsi qu'au moment convivial marquant la dissolution du GIP AFA.

Pour rappel, la loi du 07 février 2022 a prévu la fin de l'AFA dans les 24 mois suivants la création du GIP France Enfance Protégée. L'AFA disparaît donc au 31 décembre 2024 et le service sera entièrement intégré à France Enfance Protégée.



LE KIOSQUE

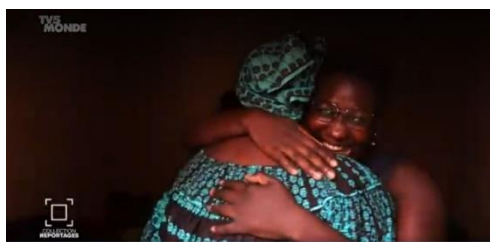
Documentaire *Adoption internationale : un scandale planétaire*



Le documentaire [*Adoption internationale : un scandale planétaire*](#) a été projeté en avant-première à Paris, au Forum des images, le 5 novembre, en présence de la présidente du Conseil national de l'adoption et de la conseillère chargée de l'adoption au Cabinet de la Ministre déléguée en charge de la Famille et de la petite enfance.

→ Voir le documentaire en [replay sur ARTE](#).

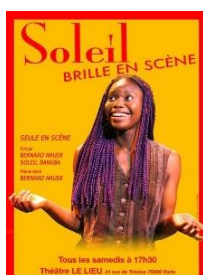
Reportage de TV5 Monde *L'adoption au Mali, un passé retrouvé*



À la suite d'une première partie en 2020, TV5 Monde a diffusé le 16 novembre dernier le deuxième volet de l'enquête sur les adoptions au Mali, sur le combat du collectif des adoptés français du Mali pour retrouver leur famille biologique.

→ Voir le reportage en [replay sur TV5 Monde](#).

Spectacle *Soleil brille sur scène*, de Soleil Bangba



Soleil, née en Centrafrique, a eu la "chance" d'être adoptée en France à 4 ans. Mais la malchance de l'être par des parents affreux, sales et méchants. Sa force et son côté solaire, lui permettent de s'en sortir à travers 1 000 aventures qu'elle nous raconte avec humour, distance et dérision.

Au théâtre Le Lieu, 41 rue de Trévise, 75009 Paris.

**BULLETIN
DE LA MAI**
MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE



—
Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

Direction des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire

Mission de l'adoption
internationale

57 boulevard des Invalides
75007 Paris